

BIC BLEU

Janvier 2009, Barrage de Fêchereux

*Grosse pensée pour notre
Bourgmestre, touchée par le
Covid-19. Reviens-nous vite en
forme, Laura !*

SAVE THE DATE

A vos agendas ! Le 17 janvier 2021, la section MR Esneux-Tilff vous fixe rendez-vous pour un événement inédit ! Le MR s'adapte et innove.

On ne vous en dit pas plus, les informations suivront très prochainement. D'ici là, passez de belles fêtes !



BONNE ANNEE 2021 À TOUTES ET TOUS !

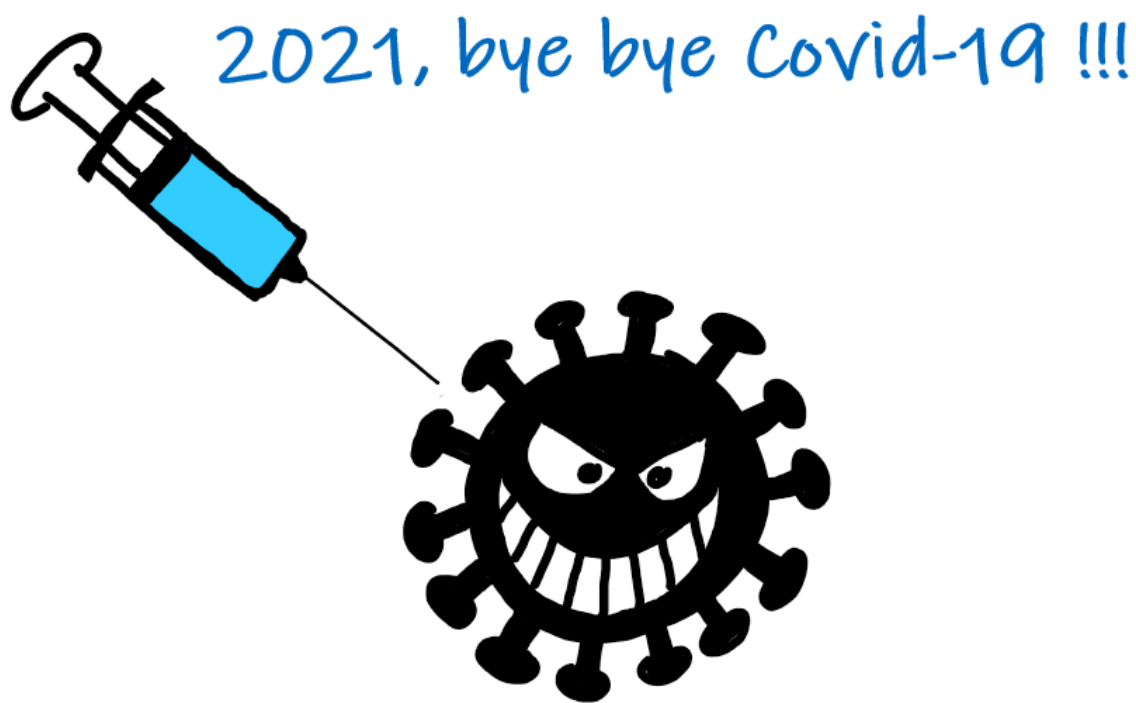
DANS CE NUMÉRO

**ECONOMIE :
PAROLE D'EXPERTE**

**CHANTIERS 2021 :
TOUR D'HORIZON**

**ON TIENT NOTRE
BUDGET 2021 !**





BUDGET & FINANCES

LA COMMUNE TIENT SON BUDGET !

Entre Solidarité et Responsabilité

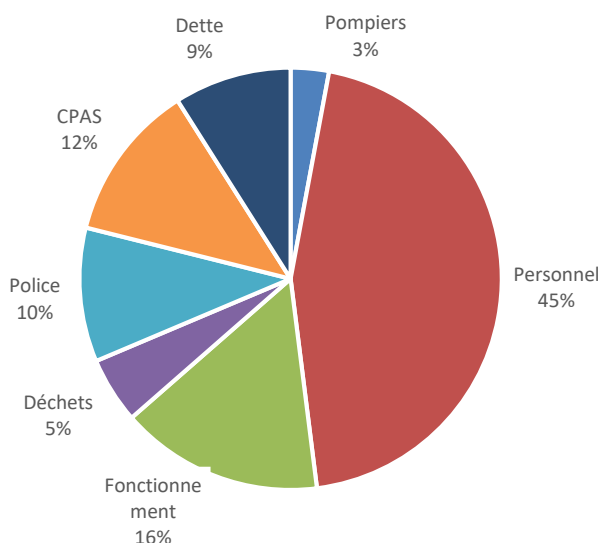


ANDY PREVVOO

Le conseil communal a récemment voté son budget 2021. Il s'agit d'une étape importante dans la vie de notre commune, qui consiste à planifier les dépenses de fonctionnement (budget ordinaire) et les investissements (budget extraordinaire) tout en projetant les rentrées financières. C'est donc l'occasion de définir des priorités et des projets pour l'année qui vient.

Notre échevin des Finances, Pierre Georis, a présenté un budget à l'équilibre, dégageant même un léger boni de 18.417 euros, et ce, malgré des dépenses toujours plus importantes et des rentrées toujours plus limitées.

Répartition des dépenses ordinaires



Parmi les postes principaux figurent le personnel et les financements dits de transfert (police, pompiers, CPAS, déchets). L'importance de ces postes reflète la volonté politique de disposer d'une offre de services complète et de qualité pour l'ensemble de la population.

Les principales recettes de notre commune proviennent de la part communale sur l'impôt des personnes physiques (IPP) ainsi que des centimes additionnels calculés sur le précompte immobilier. Ces postes représentent près de 65% des recettes de la commune.

Malgré une situation financière difficile, le Collège a choisi de ne pas répercuter cela sur la population. **Pas d'augmentation de taxes donc au programme.**

Néanmoins, cela ne nous empêche pas de faire preuve d'ambition dans le développement de notre commune, dans le choix de nos investissements.

De nombreux projets (détaillés par Justine ci-après) figureront au programme pour 2021. In fine, ce ne sont pas moins de 4 millions d'euros qui seront libérés pour des investissements nouveaux dans notre commune.

Enfin, il nous faut souligner les importantes mesures de soutien COVID-19 déployées par la commune pour soutenir tant nos associations culturelles, sportives et folkloriques via la mise en place d'un fonds dédié de plus de 30.000,00€, que le soutien à nos commerçants, artisans et au secteur HORECA via la prolongation de la non-perception des taxes communales en 2021.

Avec ce budget à la fois social et responsable, il n'est personne qui soit laissé au bord du chemin en ces temps difficiles. **BRAVO A NOS ELUS POUR CE TRAVAIL !**

LE MOT DU PRESIDENT

2020, une année sur le fil...

SERGE KALBUSCH

Nul besoin de retracer le fil d'actualités de ces derniers mois pour prendre la mesure de la crise qui nous concerne, elle est toujours bien là et pour plusieurs mois encore. Au fil du temps, de nouvelles habitudes se sont installées et notre vocabulaire a dû s'adapter : faire la file pour acheter l'essentiel, le non-essentiel ; se rendre compte que « notre » essentiel est ailleurs et pas forcément là où le gouvernement estime qu'il devrait être ; restreindre nos contacts avec nos (grands-)parents à un simple coup de fil, ou plutôt un coup de Skype ; pire, les voir au travers de la vitre de leur dernière résidence ; télétravailler si le présentiel n'est pas indispensable ; prendre l'apéro, seul chez soi, avec ses potes sur Teams ; suivre le Conseil communal sur YouTube...

Nous avons pris conscience de nos fragilités, de nos forces, de nos futilités, de nos priorités... et de celles des autres. Nous avons (re)découvert nos voisins, de loin. Nous nous en sommes parfois rapprochés à distance. Certains d'entre eux sont sur le fil du rasoir, leur activité professionnelle en berne ou à l'arrêt. Ceux laissés sur le carreau n'ont d'autre choix que de frapper à la porte des centres d'aide, publics ou associatifs. Certains feront un autre choix, irréparable...

Et alors que certains font preuve d'imagination, d'initiative individuelle ou collective, d'autres s'évertuent à réinventer le fil à couper le beurre ou n'ont manifestement pas inventé l'eau chaude, malgré leur position « élevée » dans notre société... Les complotistes, les y-a-qu'à-faut-qu'on, les je-m'en-foutistes donnent du fil à retordre à ceux qui cherchent (et trouvent) des solutions.

Résolument, les libéraux que nous sommes font partie de ces derniers, forts d'un optimisme réaliste. Chacun à son niveau est en mesure de tendre le filet qui rassurera (ou protégera lors de sa chute) cet équilibriste, notre ami, parent, voisin, commerçant, cet inconnu derrière son masque croisé dans la rue.

Et puis, il y a aussi le vaccin, qui arrive aussi sur le fil, les mesures d'accompagnement et de soutien adoptées par tous les niveaux de pouvoir, et la commune d'Esneux ne s'est vraiment pas montrée attentiste en la matière.

Vous l'aurez compris, malgré le constat d'une année 2020 affligeante, notre empathie et notre esprit combatif nous laissent entrevoir la fin de cette crise.

Alors, 2021, bye bye Covid-19 ? Oui, résolument ! C'est donc dans cet esprit, en mon nom et au nom de toute la section du MR d'Esneux-Tilff, que je vous souhaite de bons moments festifs pour cette fin d'année et surtout, les meilleurs moments qui soient pour 2021.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 17 janvier 2021 pour un événement inédit...



LA MINUTE PÈRE CASTOR

LIBÉRAL EN 2020, STOP OU ENCORE ?

LAMBERT BLOCKOUSE

Le Libéralisme est un des plus anciens courants de pensée politique. Il prône la défense des droits individuels, au nom d'une vision fondée sur l'individu et la coopération volontaire entre les Hommes.

Comme dans tous les courants politiques, il existe de nombreuses nuances mais nous nous en tiendrons au libéralisme classique dit « libéralisme du droit naturel ». Le libéralisme classique est une pensée de l'individu qui considère que la société est le résultat des volontés, désirs et intérêts de chaque personne sans qu'aucune autorité extérieure (monopoles, État), ne puisse imposer par la force un ordre social et des règles de conduites contraires à ce que désirent les hommes.

La pensée libérale prend corps dès le XVII^{ème} siècle. Elle se développe autour de certains penseurs dont Locke, Montesquieu, Turgot et Adam Smith. La conséquence concrète des réflexions libérales sur le plan politique s'est manifestée en partie lors de la « glorieuse révolution » anglaise de 1688, suivie par la révolution américaine et la révolution française de 1789.

Le fondement de la pensée libérale repose sur le droit et en particulier sur le droit naturel.

Dans l'article 4 de la déclaration des Droits de l'Homme de 1789, il est dit : « **La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits.** »

Kant dans la 2^{ème} section de « Vers la Paix Perpétuelle » préfère la définition suivante : « La liberté est l'autorisation de n'obéir à aucune autre loi extérieure que celles auxquelles j'ai pu donner mon assentiment ».

L'école classique anglaise (Smith, Malthus, Ricardo, Stuart Mill) légitime une certaine intervention de l'État dans la sphère économique en lui assignant d'abord trois devoirs : « Le souverain (ou l'État) n'a que trois devoirs à remplir [...]. Le premier, c'est de défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part d'autres sociétés indépendantes [...]. Le deuxième, c'est de devoir protéger, autant qu'il est possible, chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre, ou bien le devoir d'établir une administration exacte de la justice [...]. Et le troisième, c'est le devoir d'ériger ou d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne

pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir, parce que jamais le profit n'en rembourserait la dépense à un particulier ou à quelques particuliers, quoiqu'à l'égard d'une grande société ce profit fasse plus que rembourser les dépenses »

Sources : Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Livre IV, chap. IX

Au fil de la Richesse des nations, Adam Smith ajoute d'autres prérogatives à l'État. Il prévient que la « main invisible » n'intervient que dans des situations de concurrence, comme dans le petit artisanat, et avertit que, pour leur part, les industriels conspirent toujours ensemble afin de faire monter les prix. L'État a donc le devoir de sauvegarder les conditions de la concurrence contre les capitalistes.

Enfin, certaines activités de l'industrie ont des effets non souhaitables (principe des externalités) : la division du travail abrutit les hommes ; et il faut souhaiter que l'État prenne en charge ces désagréments, en assurant l'éducation de la population par exemple.

Tout ce qui précède, c'est l'histoire de Libéralisme dit « classique ». Il y a de nombreux autres courants de pensée qui divergent parfois mais j'ai voulu rester sur le courant des principes fondateurs et démontrer de la sorte que le Libéralisme n'est pas le monstre d'égoïsme décrit par certains prônant d'autres doctrines.

Je le rappelle, le Libéralisme c'est la défense de la Liberté, des droits de chacun, des minorités et des petits contre les puissants. C'est aussi la même Justice pour tous et le devoir de l'État de sauvegarder les conditions de la concurrence, même contre le grand capital.

Alors être libéral en 2020, cela relève-t-il de l'obsolescence ? Je ne le pense pas, bien au contraire.

Les événements que nous vivons, que nous subissons en ce moment, mettent à mal notre liberté et réduisent nos droits individuels.

Je ne me prononcerai pas sur le bien-fondé ou non des mesures prises dans le cas de la crise sanitaire du COVID19 qui nous accable. Ce n'est pas l'objet de cet article et je laisse la liberté à chacun de s'informer et de se faire sa propre opinion sur le sujet (c'est cela aussi « Être Libéral »)

Pas plus que vous, je ne sais combien de temps cette situation va perdurer. Mais si elle perdure, il faudra apprendre à vivre avec et surtout, je le crains, il faudra nous battre pour retrouver notre Liberté et recouvrer nos droits individuels.

Alors Libéral en 2020 (2021 ...) stop ou encore ? **ENCORE, ENCORE et ENCORE.**

VU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



« Heureusement que ce n'est pas arrivé il y a 20ans. On aurait été confiné avec un Nokia 3310, un forfait de 2h, 20sms et pas de Netflix. »



« Je viens de trouver la sortie d'Ikea. C'est quoi cette histoire de virus qui se propage partout ? »



LE COUP DE GUEULE DE LAMBERT

Quand tout s'oppose...

LAMBERT BLOCKOUSE

Au conseil communal de novembre réalisé en visioconférence, COVID-19 oblige, un des principaux points à l'ordre du jour était la présentation du budget communal 2021.

Avant d'aborder le sujet proprement dit, soulignons la performance technique d'un conseil en visioconférence retransmis sur YouTube pour le public.

En ces temps de disette de contacts sociaux, cela fait du bien de revoir les binettes de nos conseillères et conseillers, ainsi que leurs petites manies sympas et amusantes (jouer avec ses cheveux, caresser sa barbe etc.) Mais l'objet de ce petit mot n'est pas là.

Revenons donc au budget communal 2021. Après la présentation du budget par notre ami Pierre Georis, échevin des finances, assisté de notre Directeur Financier, il y a eu comme à l'accoutumée, le flux de questions émanant de l'opposition. Jusqu'ici tout est normal, l'opposition joue son rôle.

A la fin du round des questions-réponses, les chefs de groupe des partis d'opposition s'expriment quant aux votes que leurs élus vont émettre. Les deux partis d'opposition pensent que le budget (en équilibre !) est fragile et qu'il ne tiendra pas la route. Pour l'un ce sera donc un vote négatif et pour l'autre une abstention bienveillante (???)

Avant le vote, Pierre Georis leur rappelle que la crise du COVID-19 a aussi un impact sur les finances communales et que le budget (peut-être fragile) a été établi en tenant compte de tous ces paramètres négatifs. Rien n'y a changé et le vote a été tel qu'annoncé. Jusque-là tout est toujours normal, l'opposition s'oppose légèrement ou fortement au budget proposé par la majorité, cela fait partie du jeu.

Un peu plus loin dans ce même conseil, le renouvellement des taxes (inchangées) relatives à l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) et au Précompte Immobilier est soumis aux votes du conseil communal.

Vient alors le temps des grands paradoxes, l'opposition, dans un bel ensemble, s'y oppose, voulant voir ces taxes réduites, quitte donc à diminuer les recettes de la commune. Soit.

Pourtant, dans les points divers clôturant la séance publique du conseil, on voit pleuvoir plusieurs propositions de l'opposition visant cette fois à réaliser de nombreuses dépenses d'investissements telles l'aménagement d'une nouvelle salle à l'Escale (au bas mot 1 million d'euros), d'une nouvelle cafétéria au hall de sport de Tilff et j'en passe.

J'espère que vous me suivez toujours :

Contre un budget fragile, pour une diminution des recettes communales et pour une augmentation des dépenses... J'ai beau chercher la logique, si ce n'est une volonté de démolition de nos finances communales ou de la basse politique politicienne, je ne vois pas d'autres justifications. Face à tant d'irresponsabilité et de démagogie, il y a de quoi nous inquiéter.

En tant que libéral, j'aimerais aussi que les taxes soient diminuées et qu'on investisse davantage dans nos services ; mais il nous faut raison garder et le budget communal doit nous permettre de faire tourner la baraque tout en veillant à l'équilibre entre recettes et dépenses.

Mais l'opposition a peut-être recours à la mathématique quantique qui ferait des miracles. Mais je crois plutôt qu'il s'agit, dans ce cas-ci, de calculs cantiques.



TRAVAUX PUBLICS : PROJETS 2021

QUOI DE NEUF DOCTEUR?



JUSTINE FLAGOTHIER

Quoi de neuf pour 2021 ?

Si vous êtes en manque de perspectives suite à cette crise sanitaire,

ce n'est pas le cas pour le MR d'Esneux-Tilff. En effet, lors du dernier conseil communal du mois de novembre, le conseil a voté le budget pour l'année 2021. Qui dit budget, dit projets. Composé de deux parties le budget comprend : les dépenses ordinaires (récurrentes) et extraordinaires (non récurrentes). C'est dans cette deuxième partie que nous retrouvons les différents investissements prévus pour 2021.

Certes le budget 2021 sera impacté COVID mais la commune n'a pas l'intention de revoir à la baisse ses investissements. Malgré les possibles difficultés que nous allons rencontrer, nous ferons en sorte de maintenir tous les investissements prévus. De quoi garder le cap et espérer un renouveau pour l'année prochaine, qui on l'espère, sera une année tremplin vers un avenir meilleur.

Dans le budget extraordinaire, on retrouve les projets suivants :



PROJETS 2021

- ✓ La réfection de plusieurs rues et du cheminement piétons autour du Château de Tilff
- ✓ La création d'une nouvelle école à Monfort et d'une nouvelle classe à Fontin.
- ✓ La création d'un bassin d'orage à Cortil. Celui-ci permettrait d'éviter les inondations du centre de Tilff
- ✓ Le développement d'un système informatique commun au CPAS et à la commune

✓ Une mise à niveau de la station d'épuration située à Fontin. Cette nouvelle devrait ravir les habitants du quartier de Hamay qui subissent depuis plusieurs années les odeurs nauséabondes causées par la station.

✓ La commune se met au vert en poursuivant sa politique d'investissement dans le renouvellement de l'éclairage public par des lampes LED ainsi que pour l'éclairage du hall sportif de Tilff.

A travers ce budget ambitieux et solide, nous voulons démontrer à la population que la commune continue d'évoluer malgré cette période difficile et reste attentive aux problématiques de chacun.

Hep là ! Il ne faut certainement pas oublier la finalisation d'un projet qui nous tient en haleine depuis des années, on pourrait même dire des décennies... C'est bien sûr le pont de Tilff ! Eh oui, on peut déjà vous dire que 2021 nous réserve de belles surprises !



CPAS & SOLIDARITE

TOC, TOC, TOC



LAURENCE
MARNEFFE

La crise sanitaire que nous traversons depuis de (trop) nombreux mois nous touche tous profondément. Nous avons été contraints de réduire drastiquement

nos contacts sociaux, nos déplacements ont été restreints, le télétravail est devenu obligatoire et, lorsque celui-ci n'était pas possible, nous avons dû nous réorganiser. Bref, c'est tout un modèle qu'il a fallu et qu'il faut encore, chaque jour, réinventer.

Un nouveau public est venu frapper à la porte du CPAS : artistes, indépendant(e)s, intérimaires, étudiant(e)s, travailleurs/travailleuses HORECA, travailleurs/travailleuses sous petit contrat à durée déterminée ou précaire, ... Les effets de la crise et des confinements se font ressentir davantage chaque jour. Pour vous donner une idée chiffrée de cette réalité, environ 15.000 nouvelles personnes auraient bénéficié du revenu d'intégration sociale cette année, à l'échelle de la Belgique bien entendu.

A cet égard, les prévisions ne sont guère réjouissantes puisqu'on nous prédit que, d'ici un an, 30.000 personnes supplémentaires devraient bénéficier d'un revenu d'intégration sociale. Cette explosion des statistiques est tristement inédite.

Face à cela, plusieurs décisions ont été prises. En voici quelques-unes mais. Vous l'aurez compris, ces éléments ne sont pas exhaustifs :

1) Au printemps dernier, le Gouvernement de Sophie Wilmès a octroyé un budget de **115 millions d'euros d'aide complémentaire aux CPAS**. L'objectif étant d'apporter un soutien financier temporaire aux CPAS afin de répondre à la demande croissante d'aide sociale.

2) Cet été, le même gouvernement fédéral de Sophie Wilmès a décidé d'octroyer une **"prime covid" d'un montant de 300 euros aux revenus les plus faibles, afin de compenser les pertes de pouvoir d'achat liées à la pandémie**. Les 300 euros ne sont pas versés en une fois mais en six mensualités échelonnées entre les mois de juillet et décembre 2020 (cette mesure sera par après prolongée jusqu'en mars 2021 par le gouvernement De Croo).

En effet, nous avons, depuis le mois de septembre dernier, un nouveau gouvernement fédéral, dirigé par Alexander De Croo. Sous cette majorité, plusieurs mesures ont déjà été prises, notamment pour les personnes les plus vulnérables :

3) La majoration de l'aide de 15% supplémentaires par le fédéral au profit des CPAS qui paient les revenus d'intégration, est également prolongée. Concrètement, lorsque le CPAS octroie un RIS à un bénéficiaire, **c'est désormais 70 % du montant qui est remboursé au CPAS par le fédéral (contre 55 % auparavant)**. In fine, cette mesure a un impact non négligeable sur nos finances.

4) La Fédération Wallonie-Bruxelles a débloqué un **budget de 500.000 € pour l'achat de livres à destination des CPAS**. Le budget étant réparti en fonction du nombre d'habitants, au niveau d'Esneux-Tilff, c'est un peu moins de 1.500 € qui serviront à l'achat de livres, principalement à destination des jeunes (entre 3 et 25 ans). Un beau cadeau de Noël qui donnera, je l'espère, goût à la lecture.

En cette fin d'année chamboulée et au nom des conseillers MR de l'Action Sociale nous souhaitons vous faire passer un message. Personne n'est à l'abri d'un accident de parcours et il n'y a aucune honte à avoir si un obstacle se présente sur votre route. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à contacter le CPAS en cas de besoin. Toute une équipe est à votre écoute et vous aiguillera au mieux dans vos démarches.

Pour rappel, notre Centre Public d'Action Sociale a développé "Esneux Services" qui, comme son nom l'indique, propose plusieurs services intéressants : des repas à domicile, un magasin d'articles de seconde main, des petits travaux domestiques, des petits travaux de jardinage, le transport vers des consultations médicales ou pour faire des courses notamment. Esneux Services se situe rue de Bruxelles 71 à Esneux et est joignable au 04/380.45.85.

De nature optimiste, je souhaiterais conclure en vous apportant une touche positive. Cette crise n'a pas que des mauvais côtés. Elle nous oblige à nous réinventer, à faire preuve de créativité et les nouvelles technologies nous permettent d'y faire face un peu plus sereinement, tout en n'oubliant pas que la fracture numérique touche encore malheureusement certains d'entre nous. Tout ce qui a été mis en place pendant ces derniers mois n'est pas à jeter : bien au contraire, certaines mesures auront eu le mérite d'exister, seront retenues, développées et pourront être pérennisées dans le futur.

Prenez soin de vous et prenez soin des autres.

CPAS



Toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé serait purement amicale

Coordonnées

Centre Public d'Action Sociale Esneux-Tilff
1, place du Souvenir
4130 Tilff
Tél. : 04.273.78.00



DUREE DES
CHEQUES-CADEAUX
PROLONGEE
JUSQU'AU 31/01/2021



L'INVITÉE DE LA REDACTION

ILS FONT NOTRE SECTION :
DAPHNE SIOR

ANDY PREVOO

Diplômée de Sciences politiques et de HEC Entrepreneurs à l'Université de Liège, conseillère en économie auprès du service d'études et de lobby chez UCM, mais aussi benjamine du conseil communal à Esneux, Daphné SIOR revient avec nous sur la gestion de la crise du COVID-19 et sur ses conséquences pour notre économie et nos entrepreneurs.

Daphné, quel regard portes-tu sur la situation économique actuelle ?

La situation est actuellement préoccupante. Si les pertes économiques étaient déjà des plus importantes suite au premier confinement, la fin d'année et les mesures qui y ont été associées, n'auront pas contribué à améliorer la situation. Selon la Banque nationale (enquête ERMG fin octobre), ce ne sont pas moins de 65% de nos entreprises qui s'estiment fragilisées et craignent désormais une faillite.

Je pense ici particulièrement à l'HORECA, aux fournisseurs B2B et aux métiers de contact ainsi qu'aux professions libérales. Tous ont revu leur fonctionnement et réalisé des investissements conséquents pour garantir la sécurité de tous. Et pourtant, la plupart ne peuvent toujours pas exercer tandis que d'autres n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'activité d'avant crise

Que retenir de la gestion de cette crise par les différentes autorités du pays ?

Il nous faut tout d'abord distinguer deux aspects relatifs à la gestion de la crise du COVID-19 : d'une part, nous avons les mesures de soutien économique, d'autre part nous avons la gestion de la communication.

Si certaines mesures ont fait leurs preuves, à l'instar du revenu de remplacement que constitue le droit passerelle, d'autres ont été octroyées tardivement et n'ont donc pas répondu à l'urgence économique imposée par la crise.

Il nous faut en revanche souligner la communication erratique des autorités, laquelle ne peut qu'entraîner confusion de la part de la population mais aussi, et en première ligne, des entrepreneurs qui doivent se plier aux mesures. Ils ont souvent dû faire face à un jeu de piste pour savoir ce à quoi ils étaient encore autorisés ou non. UCM a joué un rôle important de première ligne pour décoder l'information et la transmettre aux indépendants et petites entreprises concernées. Ces manquements que nous aurions pu dès lors pardonner lors du 1^{er} confinement, ne peuvent plus l'être après 8 mois de gestion de crise.

Et au niveau communal ?

La commune d'Esneux-Tilff a rapidement réagi, utilisant la plupart des leviers à sa disposition (exonérations de taxes, gel des centimes additionnels de l'IPP, ...). Je suis en outre particulièrement satisfaite d'avoir vu ma commune à même de soutenir notre économie locale tout en maintenant ses investissements prévus pour 2021. Cette résilience est pour moi le résultat d'une gestion efficiente et responsable de nos ressources.

La Covid-19 nous aura tous bousculé. Si des processus restent améliorables, il nous faut néanmoins saluer la gestion de crise menée par le Collège communal et la communication de crise assurée par la Bourgmestre. Une information compréhensible pour tous me semble être la clef pour faire adhérer la population à des mesures difficiles.

Tu parles de processus à améliorer, à quoi penses-tu ?

On peut toujours faire mieux. Je pense ici à certains aspects de notre communication externe, à destination des commerçants comme de la population (ex : site internet). Nous évoquons déjà ces aspects au Conseil et nous continuerons à nous y atteler une fois la gestion de crise moins prenante.

« Une Agence de Développement Local : Et pourquoi pas ? »

Daphné, les communes disposent-elles d'outils spécifiques pour épauler nos commerces, indépendants et entreprises ?

Il existe une multitude de moyens. Par exemple, de nombreuses communes ont déjà mis en place une Agence de Développement Local (ADL), un outil à même de soutenir l'économie locale, d'identifier les besoins, d'étudier le territoire et ses spécificités pour y attirer de nouveaux partenaires, de nouveaux entrepreneurs, tout en œuvrant au maillage du tissu économique local. Je pense que notre commune serait bien avisée de recourir à pareil outil.



Désormais Tilffoise, Daphné a toujours vécu dans notre commune. Adeptes du tennis, il n'est pas rare de la retrouver à la cafétéria du RTC Bellerive avec ses amis.

LA PHRASE

« Ces manquements que nous aurions pu dès lors pardonner lors du 1er confinement, ne peuvent plus l'être après 8 mois de gestion de crise. »

**A L'APPROCHE DES FETES,
SOUTENONS NOS COMMERCANTS ET
ARTISANS LOCAUX !**

Ne pas jeter sur la voie publique. Bulletin d'information trimestriel de la section locale MR Esneux-Tilff

Editeur responsable : M. Serge KALBUSCH, Quai de l'Ourthe 4, 4130 Tilff contact : serge@kalbusch.be - 0478.82.46.18
Equipe de rédaction composée de Lambert BLOCKOUSE, Justine FLAGOTHIER, Laurence MARNEFFE et Andy PREVOO

